



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

COMMÉMORATION AU 21^e SIÈCLE

Rapport du Comité permanent des anciens combattants

Le président

Greg Kerr, député

DÉCEMBRE 2011

41^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION



Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à :
Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

COMMÉMORATION AU 21^e SIÈCLE

Rapport du Comité permanent des anciens combattants

Le président

Greg Kerr, député

DÉCEMBRE 2011

41^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

COMITÉ PERMANENT DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENT

Greg Kerr

VICE-PRÉSIDENTS

Sean Casey

Peter Stoffer

MEMBRES

Eve Adams

Rob Anders

Joe Daniel

Réjean Genest

Wladyslaw Lizon

Ben Lobb

Irene Mathysen

Annick Papillon

Brian Storseth

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Dan Albas

Kelly Block

Patricia Davidson

Matthew Dubé

Rick Dykstra

Ted Hsu

GREFFIERS DU COMITÉ

Cynara Corbin

Georges Etoke

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Jean-Rodrigue Paré

LE COMITÉ PERMANENT DES ANCIENS COMBATTANTS

a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 29 septembre 2011, le Comité a étudié les célébrations commémoratives du XXI^e siècle et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Présentation du programme « Le Canada se souvient »	2
2. Sensibilisation aux activités du Souvenir	4
2.1 L'implication grandissante des jeunes	4
2.2 Les anniversaires à souligner	8
2.3 Les oubliés	10
2.3.1 Contribution militaire des Noirs.....	10
2.3.2 Les vétérans des missions de maintien de la paix.....	11
2.4 La contribution du secteur privé.....	12
2.5 Connaître l'histoire militaire canadienne	13
3. Responsabilités commémoratives	15
4. Le programme de funérailles et d'inhumation	17
Conclusion	21
LISTE DES RECOMMANDATIONS	23
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	25
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	27
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	29

La commémoration est un témoignage de gratitude, une réflexion sur les répercussions qu'auront sur les générations futures nos actions antérieures posées lors de guerres, de missions et de conflits ainsi qu'en temps de paix. Nous nous rappelons nos moments de triomphe et, bien sûr, nos moments tragiques; nos moments d'enthousiasme et nos moments de désespoir. C'est cette compréhension et cette gratitude qui nous permettent de nous rappeler et d'honorer nos anciens combattants.

M. Brad White (secrétaire national, Direction nationale, Légion royale canadienne),
Témoignages, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes,
6 octobre 2011, 8h50

INTRODUCTION

Les membres du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes (ci-après le Comité) vivent comme un engagement quotidien leur responsabilité d'honorer le service de ceux et celles qui ont perdu ou risqué leur vie pour défendre la liberté au nom du Canada. À cet égard, les activités de commémoration constituent une préoccupation primordiale qu'ils partagent avec un nombre de plus en plus important de Canadiens. Bien que, la plupart du temps, ce devoir de souvenir exige le silence du recueillement personnel, c'est dans l'expression publique de son partage que la mémoire nourrit sa signification profonde et solennelle. Nous voulons nous souvenir ensemble de ceux et celles qui se sont sacrifiés pour cette liberté dont nous jouissons ensemble.

Récemment, ces activités de commémoration ont acquis une dimension particulière en raison de trois facteurs. D'abord, la fin des opérations de combat en Afghanistan a ramené à l'avant-scène des débats publics l'héroïsme parfois tragique d'une toute nouvelle génération de Canadiens et Canadiennes qui ont répondu à l'appel de la vocation militaire. En second lieu, nous sommes devenus plus sensibles à la nature unique des expériences vécues par les différentes générations de vétérans qui, depuis les missions de maintien de la paix de l'ONU à celles de l'OTAN en ex-Yougoslavie jusqu'à l'Afghanistan et la Libye, nous font prendre conscience de la distance historique qui commence à nous séparer des générations précédentes de vétérans de la Deuxième Guerre mondiale et de la Guerre de Corée. Le dernier vétéran canadien de la Première Guerre mondiale nous a quittés il y a deux ans, et ceux de la Deuxième Guerre mondiale et de la Guerre de Corée sont de plus en plus nombreux à le rejoindre. Finalement, les années qui viennent marqueront des anniversaires importants : le 200^{ème} de la Guerre de 1812, et le centenaire de la Première Guerre mondiale, deux des événements qui ont le plus profondément influencé les destinées du Canada.

Les membres du Comité ont souhaité tirer profit de la conjonction de ces facteurs pour amorcer une réflexion sur l'avenir de notre devoir collectif de mémoire. À cet effet, lors de la séance du 29 septembre 2011, il a été résolu « Que le Comité se penche sur les célébrations commémoratives du XXI^e siècle. » En octobre et novembre, six séances ont été tenues sur ce thème, et le présent rapport présente une synthèse des principales conclusions auxquelles le Comité est parvenu.

Puisque l'objectif est de recommander au gouvernement du Canada des pistes d'action ou de réflexion pour l'avenir, ce rapport est structuré en accord avec les divisions actuelles des programmes gouvernementaux. Les programmes existants administrés par Anciens Combattants Canada (ACC), regroupés sous l'appellation « Le Canada se

souvent », font l'objet d'une présentation sommaire dans la première partie. La deuxième partie est consacrée à la sensibilisation aux activités de commémoration. Une attention toute particulière a été apportée à la participation des jeunes à ces activités, à l'usage des nouvelles technologies afin de favoriser cette participation, et aux groupes de vétérans ou événements qui n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritent. La troisième partie est consacrée aux responsabilités commémoratives qui soulignent par des cérémonies, des monuments ou d'autres activités symboliques la reconnaissance des Canadiens envers les vétérans. Le programme de funérailles et d'inhumation, qui fait partie des responsabilités commémoratives, a été traité séparément dans la quatrième partie. Ces questions ont été envisagées à la fois d'après la perspective de ce que le gouvernement du Canada peut faire par lui-même, et celle de ce que font les autres organisations ou individus avec le soutien du gouvernement du Canada.

1. Présentation du programme « Le Canada se souvient »

Regroupés sous l'appellation « Le Canada se souvient », les programmes de commémoration d'Anciens combattants Canada visent à « [perpétuer] le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflits armés et de paix, et favorise une compréhension de leur participation au façonnement de notre pays¹ ».

En 2010-2011, ces programmes ont entraîné des dépenses de 40,6 millions de dollars, soit 1,2 % des dépenses du ministère. Après une réorganisation des ressources, le nombre d'employés de ces programmes est passé d'un peu plus de 150 équivalents temps plein en 2008-2009 à 101 en 2010-2011.

Le programme se divise en deux grandes activités : les responsabilités commémoratives nationales et internationales (25,1 millions de dollars) et la sensibilisation aux activités du Souvenir (15,5 millions de dollars).

En 2010-2011, les postes importants liés aux responsabilités commémoratives ont été :

- 9,3 millions de dollars au Fonds du Souvenir (Last Post Fund);
- 8,7 millions de dollars en contributions au programme d'entretien des Sépultures du Commonwealth;
- 7,1 millions de dollars à l'entretien des monuments nationaux et des sépultures au Canada ou à l'étranger qui sont sous la responsabilité d'Anciens Combattants Canada.

1 Anciens combattants Canada, Rapport sur les plans et priorités 2011-2012, p. 4.

Les postes les plus importants liés aux activités de sensibilisation ont été les suivants :

- 13,7 millions de dollars consacrés aux activités organisées directement par Anciens Combattants Canada :
 - Cérémonies et activités publiques;
 - produits d'information (livres, brochures, sites Internet, DVD, etc.) sur la participation des Canadiens et Canadiennes aux opérations militaires;
 - soutien aux activités d'apprentissage (écoles, musées, etc.).
- 1,8 million de dollars au Programme des partenaires qui soutient les initiatives et les partenariats communautaires, dont les contributions les plus importantes ont été les suivantes :
 - 448 260\$ au Centre Juno Beach;
 - 260 000\$ à l'Institut Historica-Dominion;
 - 1,1 million\$ répartis entre 195 autres bénéficiaires.

Au plan des responsabilités commémoratives, quelques initiatives récentes sont à souligner. À l'automne 2010, Anciens Combattants Canada a lancé le Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités. Dans sa première année d'exploitation, ce programme a entraîné des dépenses de 100 304\$, mais de nouveaux crédits de l'ordre de 1,25 million de dollars ont été autorisés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* pour 2011-2012.

Au plan de la sensibilisation, le matériel d'apprentissage développé par Anciens Combattants Canada pour des élèves de tous les âges est fourni aux écoles, aux enseignants et à toutes les organisations intéressées. Les efforts sont évidemment plus soutenus durant les semaines qui précèdent la Semaine des anciens combattants. L'année dernière, près de 4 millions de trousseaux d'apprentissage ont été distribués dans les écoles. Il s'agit là d'une augmentation de 70 % en deux ans, ce qui manifeste l'intérêt grandissant des enseignants et enseignantes et des élèves envers les anciens combattants. En effet, 98 % des enseignants et enseignantes s'en sont déclarés satisfaits.

Les membres du Comité ont également été heureux de constater les efforts faits par ACC pour tirer profit des nouvelles technologies. Le ministère a mis en ligne le registre officiel de tous les Canadiens morts en service dans le cadre de son Mémorial virtuel de guerre du Canada. Le site « Des héros se racontent » rend disponibles des centaines d'entrevues avec des vétérans de toutes les époques.

Il y a deux ans, ACC a créé des pages Facebook qui comptent aujourd'hui 500 000 amis. Récemment, une application iPhone a été lancée afin de permettre aux Canadiens et Canadiennes de connaître les activités du Souvenir qui se déroulent près de chez eux.

De l'avis des membres du Comité, après avoir entendu les représentants d'ACC ainsi que les commentaires d'autres témoins sur les activités du Ministère, il est apparu que son travail était manifestement adéquat.

2. Sensibilisation aux activités du Souvenir

2.1 L'implication grandissante des jeunes

Le thème de l'implication des jeunes est revenu constamment au cours des audiences. Alors qu'ils sont perçus comme détachés des institutions politiques traditionnelles, et participent moins qu'avant au processus électoral, les jeunes semblent s'impliquer beaucoup plus qu'avant dans les activités du Souvenir². L'un des signes de ce changement est le nombre grandissant d'élèves du secondaire qui visitent les sites de commémoration en Europe. En avril 2012, plus de 4 000 d'entre eux se rendront à leurs frais à Vimy afin d'y participer aux cérémonies organisées par ACC :

Cette tendance des jeunes Canadiens à se rendre à l'étranger pour rendre hommage aux Canadiens là où ils sont tombés me semble particulièrement encourageante. D'ailleurs, les groupes qui s'organisent pour Vimy travaillent aussi à de nombreuses autres activités. Ainsi, pour le 100e anniversaire de Vimy, en 2017, nous escomptons entre 20 000 et 25 000 élèves canadiens du secondaire. Il y a déjà des écoles et des associations qui ont commencé à planifier ce 100e anniversaire³.

Les représentants d'une des entreprises qui organisent de tels voyages sont venus expliquer les bénéfices pour les jeunes de telles activités :

Les étudiants vivent une expérience à nulle autre pareille pendant ces tournées. Nous voulons vraiment que les étudiants deviennent des citoyens du monde. Pendant ces tournées, ils accomplissent diverses choses.

Premièrement, ils se rappellent les sacrifices de nos prédécesseurs et ils tirent les leçons du passé.

Deuxièmement, leurs manuels scolaires prennent vie. Ils en viennent à comprendre comment les gens, les lieux et les événements s'imbriquent les uns dans les autres comme s'ils les avaient vécus eux-mêmes.

C'est aussi pour eux l'occasion de célébrer le Canada. Ils prennent connaissance de notre rôle dans le monde et reviennent chez eux forts d'un engagement renouvelé dans l'avenir de notre pays et de leur collectivité⁴.

2 Pour un aperçu des tendances récentes de la participation électorale, voir Élections Canada, *Estimation du taux de participation par groupes d'âge à l'élection générale fédérale de 2008*. http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/estimation40_f.pdf.

3 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 1020. Voir aussi M. Greg Owen (vice-président, Affaires publiques et Événements nationaux, EF Voyages culturels Canada), *Idem*, 15 novembre 2011, 0850.

4 M. Greg Owen (vice-président, Affaires publiques et Événements nationaux, EF Voyages culturels Canada), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 15 novembre 2011, 0900.

Les membres du Comité sont d'avis que tout doit être mis en œuvre pour soutenir cet enthousiasme et encourager les jeunes à perpétuer le souvenir des réalisations de l'histoire militaire canadienne. L'une des avenues les plus prometteuses est évidemment de mettre à profit les nouvelles technologies. Le succès qu'ont connu les pages Facebook mises en ligne par ACC il y a deux ans en est un exemple :

[Ce projet] vise à inciter les Canadiens et les Canadiennes à faire part de leurs sentiments en leur fournissant un forum à cette fin. L'un des moments les plus marquants de l'année, c'est lorsque nous n'inscrivons rien de nouveau sur Facebook, mais que le jour de la Fête du Canada, nous recevons des milliers de messages de Canadiens et de Canadiennes qui remercient les anciens combattants pour la liberté qu'ils célèbrent ce jour-là. C'est absolument remarquable. Au cours de la première fête du Canada qui a suivi la création de notre programme Facebook, soit en 2010, nous nous sommes fait 12 000 amis en deux jours, et ce, sans rien faire. Les Canadiens et les Canadiennes s'en sont chargés eux-mêmes. Cela a été un véritable succès⁵.

Les représentants du Ministère ont eux-mêmes reconnu qu'il restait beaucoup à faire et qu'il fallait être plus proactif dans Facebook, en encourageant l'intégration de liens, et en publicisant la page Facebook à d'autres endroits, etc. Il faut toutefois s'assurer de maintenir un contrôle sur l'usage qui en est fait et ne pas diluer l'essentiel du message par une multiplication des références externes.

Comme l'a rappelé le représentant du Haut-commissariat britannique, il ne faut pas non plus surestimer l'impact réel des nouvelles technologies sur l'intérêt des jeunes pour ce qui leur est présenté⁶. Habituellement, la participation augmentera s'il existe déjà un intérêt. Autrement dit, la technologie permet de canaliser un intérêt existant et offre un forum où il devient possible de le partager avec d'autres. De plus, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, cet engouement croissant précède la période de l'intervention du Canada en Afghanistan :

D'après les estimations effectuées par Radio-Canada, ainsi que par les associations d'anciens combattants, nous savons que la participation aux cérémonies de la journée du Souvenir s'est beaucoup généralisée partout au pays entre le début des années 1990 et maintenant. Cela remonte donc à une période précédant notre travail sur Facebook et dans d'autres médias sociaux. Radio-Canada suit le phénomène afin de déterminer combien de gens participent en personne et combien de gens suivent cela à la télévision. Leurs constatations? Que, entre 1993 et 2003-2004, l'auditoire avait triplé, tant en personne qu'à la télévision⁷.

La Légion Royale Canadienne constate elle aussi avec bonheur cette croissance régulière de la participation à des activités tout à fait traditionnelles, comme son concours national d'affiches et d'essais :

-
- 5 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 0955.
 - 6 Brigadier Barry Le Gry (conseiller en défense, Haut-commissariat de Grande-Bretagne), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 3 novembre 2011, 0900.
 - 7 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 1015.

Au milieu du XX^e siècle, soit en 1950, la Légion a mis en œuvre un important programme commémoratif à l'intention des jeunes consistant en des concours d'affiches, d'essais et de poésie. On demandait à des élèves de la maternelle à la 12^e année de s'exprimer sur le thème du souvenir en créant des œuvres artistiques et littéraires. Le programme connaît énormément de succès, comptant plus de 100 000 participants par année. [...] Comme plus de 100 000 étudiants participent à nos concours annuels du Souvenir et que la Cérémonie nationale du jour du Souvenir peut attirer jusqu'à 55 000 spectateurs et plus de quatre millions de téléspectateurs, sommes-nous vraiment en train d'assister à une renaissance du souvenir au pays⁸?

Sans viser spécifiquement les jeunes, la campagne du coquelicot est sans doute l'activité du Souvenir la plus traditionnelle, et sa popularité va en grandissant chaque année. En 1922, des vétérans handicapés ont commencé à produire et vendre le coquelicot dans des ateliers financés par le ministère du Rétablissement civil des soldats, et la campagne nationale a par la suite été prise en charge par la Légion canadienne suite à son incorporation en 1926 :

En portant un coquelicot, symbole international du souvenir, les Canadiens veilleront à ce que la mémoire et les sacrifices de nos anciens combattants ne soient jamais oubliés. Il est très encourageant de constater que, chaque année, environ 18 millions de coquelicots de revers sont distribués aux Canadiens durant les deux semaines de la période du Souvenir⁹.

Autrement dit, les nouvelles technologies sont un outil supplémentaire dont il faut se servir de manière constructive afin de mobiliser l'intérêt de ceux et celles qui souhaitent partager de cette manière leur respect envers nos vétérans :

Je crois que les gens ont besoin d'avoir un contact réel. Ils ont besoin de visiter de vrais monuments commémoratifs érigés en mémoire des soldats qui sont tombés au champ d'honneur pour les voir, les toucher et les découvrir concrètement — c'est une sensation qu'ils n'éprouveront pas s'ils les voient en version électronique ou sur un réseau social. Il s'agit d'une autre option, d'un autre moyen, mais je ne crois pas que cela remplacera les cérémonies de commémoration actuelles¹⁰.

Cette modération de la sagesse se retrouve également dans les propos du représentant de la Ligue des Cadets de l'Armée :

Il convient d'élaborer des programmes qui passent par l'ensemble des médias. Il n'y a pas un seul média. Nous nous servons de Facebook, mais nous avons conscience que les adolescents s'en servent comme lieu de rencontres sociales; on y fait surtout des commérages. Twitter n'est pas mauvais. Les sites Internet sont dépassés. Il y a cependant différentes catégories de jeunes et d'adultes, chacun se servant de médias différents, il faut donc s'efforcer de les contacter tous¹¹.

8 M. Brad White (secrétaire national, Direction nationale, Légion royale canadienne), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0850.

9 M. Steven Clark (directeur de l'administration, directeur de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir, Légion royale canadienne), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0850.

10 Ibid., 0925.

11 M. Terence Whitty (directeur exécutif, Ligue des cadets de l'Armée du Canada), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 3 novembre 2011, 1010.

Parfois, ce sont des activités traditionnelles qui continuent à avoir l'impact le plus positif sur les jeunes :

Lorsque nous parlons du souvenir, nous devons bien voir que nombre de jeunes à l'heure actuelle n'ont pas compris le message de base. La question du souvenir doit leur être présentée d'une façon qui leur soit accessible. La Ligue des cadets de l'Armée du Canada s'est aperçue que la meilleure façon d'y parvenir était de privilégier l'action de simples canadiens dans le cadre plus large des événements auxquels ils ont participé.

Autrement dit, nous racontons les faits d'armes de simples canadiens qui se sont montrés à la hauteur des terribles circonstances, certains d'entre eux l'ayant payé de leur vie, et d'autres revenant par la suite dans leurs foyers et au sein de leur famille sans plus jamais faire parler d'eux. Ce sont de ces gens dont il faut nous souvenir et dont les adolescents se sentent le plus proche. Ce ne sont pas les événements. Les événements sont ennuyeux; les gens sont intéressants.¹²

Le souvenir doit être personnel. Que pouvons-nous faire pour nos anciens combattants? Nous pouvons écouter. Être là, tout simplement. Se présenter lors d'un événement, acheter un Pepsi-Cola à un ancien combattant, et faire simplement acte de présence.

Il suffit d'écouter ce qu'ils ont à dire. Tous les gens autour de cette table sont considérés comme des personnalités de marque par les anciens combattants. Nombre d'anciens combattants n'oseront pas parler. Contentez-vous d'attendre et ils viendront à vous.¹³

Il faut donc le bon dosage d'éléments traditionnels qui rappellent la dimension solennelle et le respect plus silencieux qui doivent s'exprimer envers les vétérans, en plus d'éléments plus innovateurs permettant de partager le message des expériences uniques de ces vétérans auprès d'une génération pour laquelle les sacrifices des grands conflits sont plus lointains. C'est cet équilibre qui se retrouve dans le dynamisme serein du Centre Juno Beach, dont les activités destinées à la jeunesse semblent diversifiées et parfaitement adaptées aux différents groupes d'âges :

Le Centre Juno Beach offre des programmes destinés aux écoles élémentaires et secondaires. Notre programme de niveau élémentaire s'intitule « Un Canadien le jour J » et « Une infirmière canadienne pendant la bataille de Normandie ». Il s'agit d'une séance de narration accompagnée d'artéfacts que les enfants peuvent toucher pendant laquelle les enfants de huit à onze ans peuvent interagir avec un Canadien ou une Canadienne servant de jeune guide. Portant un uniforme de soldat ou d'infirmière, le ou la guide raconte à la première personne l'histoire d'un Canadien ou d'une Canadienne en Normandie en 1944.

En entendant les souvenirs et les témoignages de véritables soldats et infirmières du Canada, les enfants sont sensibilisés beaucoup plus directement aux réalités de la guerre. Ce programme unique existe depuis cinq ans. Les notions complexes, comme celles des alliés traversant l'Atlantique, de l'éloignement du foyer, de la peur et de la fatigue de même que du retour au Canada en tant que personne transformée, sont mieux comprises par les enfants grâce à ce programme novateur¹⁴.

12 Ibid., 1000.

13 Ibid., 1020.

14 Mme Susan Mousseau (administratrice, Association du Centre Juno Beach), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 15 novembre 2011, 0900.

Le Centre Juno Beach a mis en place une panoplie d'activités de ce type, comme des programmes scolaires adaptés aux élèves du secondaire, des expositions permanentes adaptées aux plus jeunes et des jeux qui les accompagnent, et a intégré une dimension éducative dans sa campagne de levée de fonds. Il offre également aux enseignants et enseignantes des bourses leur permettant de participer à des stages de perfectionnement professionnel de très haut niveau qui permettent par la suite au Centre d'étendre son réseau de contacts à travers tout le pays grâce à un bulletin semestriel.

Finalement, le Comité a eu le bonheur d'accueillir le coproducteur de la série documentaire « Les Vétérans » dont les quelques soixante épisodes peuvent être visionnés par Internet via le site du Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique. Il s'agit d'une série d'entrevues qui présente l'histoire militaire canadienne à travers le regard des personnes qui l'ont vécue, autant les militaires eux-mêmes que leurs familles et que les civils qui les soutenaient, tant dans une perspective canadienne que selon le point de vue des immigrants¹⁵. Cette série a été produite avec le soutien d'ACC et est une autre illustration de la bonne collaboration qui s'établit entre le gouvernement, le secteur communautaire et le secteur privé lorsqu'il s'agit de souligner la contribution des vétérans au développement du Canada.

Face à ce foisonnement d'initiatives toutes plus porteuses les unes que les autres, les membres du Comité n'ont pas constaté de lacunes particulières quant à ce qui pourrait être fait pour améliorer l'implication des jeunes dans les activités du Souvenir. La participation est grandissante, l'utilisation des nouveaux médias se développe en fonction d'attentes réalistes et les activités traditionnelles connaissent une popularité grandissante. Nous ne pouvons donc qu'encourager le gouvernement du Canada à continuer de développer des moyens novateurs afin de garder vivant l'intérêt des jeunes, et de continuer d'offrir son soutien aux organisations communautaires ou privées qui contribuent aux objectifs de cette même mission.

2.2 Les anniversaires à souligner

Un grand nombre d'anniversaires sont à venir au cours des quelques prochaines années :

Nous avons le 95^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, le 9 avril 2012, le 70^e anniversaire du raid sur Dieppe, le 19 août 2012, une commémoration véritablement canadienne; et le 60^e de l'armistice de la guerre de Corée, fin juillet, en 2013. Le gros événement qui s'annonce, c'est une cascade d'anniversaires pour les 100 ans de la période de la Première Guerre mondiale, commençant en août 2014 et se poursuivant jusqu'au 11 novembre 2018¹⁶.

15 Colonel (à la retraite) Andrew Nellestyn (coproducteur, La série documentaire, Les Vétérans, Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 17 novembre 2011, 1015.

16 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 1015.

La Première Guerre mondiale a eu des conséquences si profondes sur l'histoire universelle en général, et donc sur celle du Canada, que le Comité souhaite soutenir les efforts mis en œuvre par le gouvernement du Canada afin d'assurer qu'un réseau le plus large possible d'organismes et d'experts pourra contribuer à la réussite de cette séquence d'événements commémoratifs qui débutera en août 2014. Le Comité recommande donc :

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada reconnaisse publiquement le rôle important qu'a joué la Première Guerre mondiale dans le développement de l'identité canadienne, et que le gouvernement envisage de mettre sur pied un comité aviseur afin d'assurer la commémoration adéquate du centenaire de cet événement.

À cette liste, il faut évidemment ajouter les événements qui souligneront et rappelleront le 200^{ème} anniversaire de la Guerre de 1812. Cet événement ne relève pas directement d'ACC puisqu'il précède la Confédération, et bien qu'il fût déterminant dans la cascade des développements qui ont par la suite mené à la création du Canada, son importance n'est pas aussi largement reconnue qu'elle le devrait, particulièrement au Québec :

La guerre de 1812 est un des premiers conflits dans lesquels francophones, anglophones et premiers peuples se sont mis ensemble pour la défense de ce que nous connaissons comme étant le Canada d'aujourd'hui. Le Québec a un rôle extrêmement important dans cette histoire. [...] Les fortifications de Québec de cette époque seront reproduites dans l'exposition. Ce sera fort intéressant pour les Québécois de peut-être découvrir quelque chose de nouveau qu'ils ne connaissent peut-être pas. On trouve qu'on doit vraiment éduquer les gens de partout au pays sur les enjeux de cette guerre, et c'est ce que nous allons faire¹⁷.

Certains événements ont cependant été possiblement moins soulignés qu'ils ne l'auraient mérité : la Guerre des Boers, aussi connue sous l'appellation « Guerre sud-africaine », et la Bataille de Hong Kong.

La Guerre des Boers (1899-1902) est le premier conflit durant lequel le Canada a envoyé des troupes outremer. Le terme « Boers » (« fermiers » en néerlandais) désigne les habitants de l'Afrique du Sud descendants des fermiers protestants hollandais. Sur une force britannique totale d'environ 450 000 hommes, 7 368 Canadiens se sont portés volontaires. De ce nombre, 4 474 ont mérité la Médaille de la Reine pour l'Afrique du Sud pour y avoir combattu, et une grande proportion des autres a fait son service en garnison à Halifax afin de permettre aux soldats britanniques de se rendre au front. 277 Canadiens y ont trouvé la mort et 4 y ont mérité la Croix de Victoria¹⁸.

17 Mme Yasmine Mingay (gestionnaire, Communications, Musée canadien de la guerre), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 10h20

18 Pour un aperçu du conflit, voir le site du Musée de la Guerre : http://www.museedelaguerre.ca/cwm/exhibitions/boer/boerwarhistory_f.shtml.

Ce conflit est rappelé sous la forme de diverses publications, mais il ne semble pas avoir fait l'objet d'une reconnaissance publique officielle au cours des dernières années. Les représentants d'Anciens Combattants Canada ont reconnu que ces événements souffrent d'un certain oubli :

Il est important que les Canadiens et les Canadiennes, notamment les plus jeunes, soient informés de ce qui s'est passé, vu qu'on en a souvent complètement perdu le souvenir. Nous nous efforçons de remédier à la situation avec une commémoration particulière l'an prochain, qui marque [...] le 110^e anniversaire de la fin de la guerre d'Afrique du Sud. On n'a pas encore d'activités particulières prévues, mais j'ai l'intention de voir ce que l'on pourrait faire ici, au Monument commémoratif de la guerre du Canada, pour sensibiliser encore la population à cette guerre¹⁹.

Afin de soutenir la concrétisation des efforts promis par les représentants du Ministère, le Comité recommande :

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada envisage de souligner par une commémoration publique officielle le 110^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre des Boers.

Une situation d'oubli comparable se retrouve dans le cas de la Bataille de Hong Kong de Décembre 1941. Cette bataille est la première à laquelle ont participé des Canadiens au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Deux-mille hommes sont envoyés soutenir les efforts britanniques pour défendre la colonie contre l'invasion japonaise. Le jour de Noël 1941, les forces sous commandement britannique déposeront les armes après dix-sept jours de combats d'une violence inouïe. Des 2 000 Canadiens partis au front, 550 ne reviendront pas; 244 périront durant les combats, et 306 succomberont aux traitements infligés durant leur captivité.

Peu de vétérans de cette bataille sont encore vivants pour en relater les tragédies et, étant très âgés, ils peuvent difficilement se rendre aux trois sites de Hong Kong où se trouvent les tombes et les cénotaphes qui rappellent le sacrifice des Canadiens.

Le Comité souhaite donc féliciter le gouvernement du Canada pour avoir reconnu publiquement le sacrifice des vétérans canadiens de la Bataille de Hong Kong, et d'avoir envoyé une délégation officielle sur l'île à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'événement.

2.3 Les oubliés

2.3.1 Contribution militaire des Noirs

La contribution des Noirs à l'histoire militaire canadienne est présente dans les archives que l'on retrouve sur différents sites Internet du gouvernement du Canada, et elle a

19 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 1020.

été soulignée à maintes reprises dans le cadre de publications ou de ressources mises en ligne. Toutefois, ces informations ne sont pas aisément accessibles à moins de les rechercher de manière spécifique, et il n'y a toujours pas de reconnaissance officielle publique qui irait plus loin que des archives et présenterait au grand public les contributions exceptionnelles de ces militaires. De plus, il existe peu de monuments qui soulignent cette contribution, l'exception étant celui érigé à Pictou en Nouvelle-Écosse en l'honneur des membres du 2^{ème} Bataillon de construction.

Le sénateur Meredith est venu présenter un plaidoyer éloquent en soutien à la création d'une cérémonie commémorative de la contribution militaire des Noirs. Cette cérémonie, qui pourrait prendre la forme d'une journée nationale, s'accompagnerait de l'érection d'un monument de guerre pour les Canadiens d'origine africaine qui ont servi au sein des forces canadiennes. Une telle cérémonie comporterait de grands avantages éducatifs puisqu'elle démontrerait que les Canadiens d'origine africaine ont contribué à toutes les étapes de l'édification de notre pays, et que les jeunes aussi peuvent à leur manière apporter leur contribution à part entière à l'avenir de la société canadienne.

Les membres du Comité partagent la réflexion du sénateur Meredith à l'effet qu' « il est essentiel que notre gouvernement s'engage à éduquer les Canadiens et le monde quant à la riche histoire des Canadiens d'origine africaine au sein de la vie militaire canadienne²⁰. » Les membres ont conclu que la manière la plus adéquate de reconnaître cette contribution serait de commémorer la mémoire de William Hall, le premier vétéran noir de la Marine, et le troisième Canadien à recevoir la Croix de Victoria suite à ses exploits durant la Rébellion indienne de 1857. Nous recommandons donc :

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada envisage l'érection d'un buste de William Hall au Monument aux Valeureux à Ottawa afin de commémorer la contribution des Noirs à l'histoire militaire du Canada.

2.3.2 Les vétérans des missions de maintien de la paix

L'intensité de l'engagement du Canada en Afghanistan a possiblement fait passer au second plan la contribution des milliers de vétérans canadiens qui ont pris part à plus de 50 missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU ou de l'OTAN. Leurs actions peuvent paraître moins déterminantes, prises qu'elles sont entre le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale, de la Guerre de Corée, et aujourd'hui de l'Afghanistan. La nature parfois ingrate de leur mission ne devrait pas nous faire oublier qu'ils s'y sont rendus avec un esprit de sacrifice de la même profondeur que celui des vétérans des conflits plus visibles. Ce sont les représentants de la Légion royale canadienne qui sont venus rappeler ce devoir :

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas beaucoup rendu hommage aux soldats du maintien de la paix. Certaines des régions où ils se sont rendus étaient en elles-mêmes des zones de

20 L'hon. Don Meredith, sénateur, *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 0850.

combat. Bien sûr, nous avons envoyé ces personnes en tant qu'observateurs non armés qui n'avaient aucun moyen d'influer sur l'issue du conflit, et elles ont été témoins de beaucoup de choses différentes. Il y a un certain nombre d'opérations de maintien de la paix que nous devons un jour commémorer.

Les opérations du Canada en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, ont également été essentielles. À mesure que nous sommes passés des missions de maintien de la paix à des opérations de coalition, nous sommes allés de l'avant avec nos alliés. Il y a toutes sortes d'activités commémoratives que nous devons organiser pour souligner cela²¹.

Le représentant de la Ligue des Cadets de l'Armée a réitéré le même point de vue :

Certains de nos gens ont participé aux opérations de maintien de la paix et ont dû rester les bras croisés à observer d'horribles massacres, de sorte qu'il y a pour eux une dimension du souvenir qui est difficile à exprimer. C'est difficile à exprimer mais, là encore, si lorsque vous les rencontrez vous demandez à ces gens où ils ont servi, ils vont quand même raconter leur petite histoire²².

Les membres du Comité souhaitent rappeler ce risque d'oubli et continueront de veiller à ce que la contribution des vétérans des missions de maintien de la paix soit reconnue à sa juste valeur.

2.4 La contribution du secteur privé

Dans le *Rapport sur les plans et priorités 2011-2012 d'ACC*, l'une des priorités est « d'augmenter la contribution des entreprises du secteur privé aux activités commémoratives²³ ».

Il existe des limites à la capacité du gouvernement du Canada d'influencer les actions des entreprises privées. Par exemple, ACC ne verse pas de contributions financières aux entreprises privées qui souhaitent lancer des activités de commémoration :

Nos programmes de financement s'adressent exclusivement aux organisations à but non lucratif ainsi qu'aux groupes communautaires. Cependant, nous incitons le secteur privé à faire usage de ses propres ressources pour jouer un rôle de premier plan dans des activités commémoratives.

Cela intéresse un certain nombre d'entreprises. C'est un domaine que nous avons récemment commencé à explorer. Ces entreprises cherchent à examiner leurs activités actuelles ainsi que leurs campagnes publicitaires afin de voir comment elles pourraient atteindre leurs objectifs tout en rendant hommage à ceux qui se sacrifient pour le Canada.

Notre rôle consiste à les sensibiliser à cette possibilité et à les inciter à faire preuve de leadership. Il suffit parfois de les informer d'une possibilité, et si elles constatent que c'est la bonne chose à faire, elles vont s'engager sur cette voie²⁴. »

21 M. Brad White (secrétaire national, Direction nationale, Légion royale canadienne), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0920.

22 M. Terence Whitty (directeur exécutif, Ligue des cadets de l'Armée du Canada), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 3 novembre 2011, 1025.

23 Anciens Combattants Canada, *Rapport sur les plans et priorités 2011-2012*, p. 11.

Le gouvernement du Canada agit donc comme un catalyseur de la volonté de certaines entreprises de participer à des activités de commémoration. Rien n'empêche toutefois le gouvernement de conclure des partenariats avec des entreprises privées, en particulier avec des entreprises actives dans le domaine sportif.

L'année dernière, nous avons fait quelque chose d'inédit. À Montréal, nous avons projeté un champ de coquelicots virtuel sur l'une des façades du Centre Bell, le stade des Canadiens de Montréal, mon équipe. Et nous avons invité les Canadiens à envoyer des messages textes à un numéro spécial. Chaque fois que quelqu'un envoyait un message texte à ce numéro, cela faisait apparaître une fleur de coquelicot dans le champ virtuel projeté sur le côté du bâtiment²⁵.

Le Musée de la Guerre a développé des projets similaires :

Non seulement nous essayons d'adapter le programme afin de collaborer avec les enseignants, mais nous lancerons un partenariat avec les 67 d'Ottawa dans quelques semaines. Le 7 novembre, l'équipe jouera une partie en l'honneur du Souvenir à laquelle assisteront 10 000 élèves de la région. L'équipe collabore avec les conseils scolaires d'Ottawa pour inviter ces jeunes à cette partie, et toutes les activités organisées cette journée-là porteront sur le thème du Souvenir.

Pour cette occasion, nous avons créé une bande dessinée sur l'histoire du chemin de la Bravoure, qui met en évidence les Croix de Victoria décernées aux trois hommes qui vivaient sur le chemin de la Bravoure²⁶.

Tout comme l'utilisation des nouvelles technologies, il s'agit là d'initiatives qui permettent de rejoindre les Canadiens et Canadiennes dans leur quotidien plutôt que de les inciter à faire l'effort de se rendre par eux-mêmes à des sites particuliers de commémoration. Ces deux types d'initiatives ont besoin l'une de l'autre pour maintenir leur popularité.

2.5 Connaître l'histoire militaire canadienne

À plusieurs reprises, les témoins ont fait valoir qu'il existait une lacune dans l'apprentissage de l'histoire militaire canadienne : « Comme vous le savez peut-être, il y a seulement trois provinces où l'enseignement de l'histoire canadienne est obligatoire²⁷. » Ce contexte rend difficile toute intervention du gouvernement fédéral, sauf dans les cas où il peut offrir du matériel pédagogique qui ferait son chemin à travers les programmes provinciaux.

24 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 1005.

25 Ibid., 0955.

26 Mme Yasmine Mingay (gestionnaire, Communications, Musée canadien de la guerre), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 1000.

27 M. David Robinson (coordonnateur national des voyages étudiants, EF Voyages culturels Canada) *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 15 novembre 2011, 0920.

Le représentant de la Légion royale canadienne s'est exprimé sur cette question de manière très éloquente :

J'ai toujours été d'avis que la principale lacune, à tous les égards, concerne la connaissance des Canadiens de notre histoire militaire. S'ils la connaissaient bien, ils sauraient quels sacrifices ont été faits en leur nom. En Ontario, l'histoire du Canada est enseignée durant la moitié d'un semestre, environ, à la 11^e année. Ça ne fait pas beaucoup de matière. La connaissance qu'ont les Canadiens de l'histoire militaire du pays et des sacrifices faits en leur nom présente d'importantes lacunes, à mon avis²⁸.

Le représentant de la Fondation Vimy a offert des réflexions similaires :

Il y a environ cinq ans, Historica-Dominion a fait auprès des Canadiens un sondage dont les résultats se sont avérés décourageants. Très peu d'entre eux en effet connaissaient Vimy ou tout autre engagement ou guerre auxquels le Canada avait participé. Au niveau national, seulement environ 30 p. 100 en avaient connaissance, ce pourcentage tombant même à 6 p. 100 au Québec. [...] Des groupes comme le nôtre sont là pour combler cette lacune²⁹.

Les activités organisées ou financées par la Fondation Vimy sont du même ordre que celles élaborées par le Centre Juno Beach, à cette différence près que la Fondation ne possède pas de musée ou de site physique d'interprétation qui viendrait concrétiser son travail pédagogique. Dans la section 3 ci-après, il est recommandé de mettre à contribution l'expertise développée par la Fondation Vimy afin d'améliorer l'expérience pédagogique des visiteurs aux sites canadiens consacrés à la Première Guerre mondiale.

Avec ses 450 000 visiteurs annuellement et le travail considérable de préservation et de recherche qu'il accomplit, le Musée de la Guerre joue à cet égard un rôle tout à fait primordial qu'il importe de soutenir et d'élargir. Les expositions portant sur la Guerre de 1812 et sur le centenaire de la Première Guerre mondiale en sont deux exemples. En ce qui touche la Guerre de 1812 : « nous monterons deux expositions itinérantes qui rendront le contenu de celle-ci accessible aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous publierons également un livre qui accompagnera l'exposition et commémorera un évènement qui revêt une grande importance dans l'histoire canadienne³⁰. »

Pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, les projets sont ambitieux :

Nous organiserons au moins deux expositions itinérantes — sur John McCrae et Sam Steele —, qui s'accompagneront d'activités hors du musée et en ligne et seront présentées aux quatre coins du pays. Nous réaliserons également des projets qui aborderont diverses questions, comme le courage ou les Croix de Victoria décernées à des Canadiens, ainsi qu'une série de conférences sur la Première Guerre mondiale.

[...]Le musée effectuera des recherches et aidera les pédagogues de partout au pays. Grâce aux documents imprimés, aux recherches sur les collections, à la préservation

28 M. Brad White (secrétaire national, Direction nationale, Légion royale canadienne), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0900.

29 M. David Houghton (président, Fondation Vimy), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 15 novembre 2011, 0910.

30 Mme Yasmine Mingay (gestionnaire, Communications, Musée canadien de la guerre), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0945.

d'objets et à d'autres initiatives, il augmentera le savoir des professionnels et approfondira la compréhension du public par l'entremise de divers médias.

Le Musée de la guerre veut également étendre son contenu virtuel, et il continuera d'explorer les occasions d'établir des partenariats à l'échelle nationale et internationale, notamment en vue de la tenue éventuelle d'une conférence universitaire en 2018.³¹

Les membres du Comité sont d'avis que les lacunes dans les connaissances historiques des Canadiens et Canadiennes sont tout à fait réelles, mais que les initiatives entreprises par le gouvernement du Canada, ainsi que par des organisations qui en dépendent, comme le Musée de la Guerre, ou qu'il soutient comme le Centre Juno Beach et la Fondation Vimy, contribueront amplement à combler cette lacune. Nous n'offrons donc qu'une recommandation générale à l'effet :

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada continue de soutenir les efforts déployés par le Musée de la Guerre, le Centre Juno Beach, la Fondation Vimy et l'Institut Historica-Dominion, pour faire profiter à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes de la richesse de ses expositions, recherches et publications, de manière à leur offrir une occasion de mieux connaître l'histoire militaire canadienne.

3. Responsabilités commémoratives

Sous ce vocable sont regroupés toutes les constructions, monuments, cénotaphes, cimetières, médailles et autres objets qui servent à conserver une trace physique qui rappelle avec intensité la réalité des exploits et des souffrances de nos vétérans. C'est au gouvernement du Canada qu'incombe la responsabilité première de l'édification de ces constructions grâce à des initiatives comme celle récemment lancée du Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités. Pour l'entretien de ces monuments, la responsabilité est souvent partagée avec des organisations multilatérales, la plus importante étant la Commonwealth War Graves Commission.

Nous détenons 13 monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale sur des champs de bataille en France et en Belgique, et nous sommes responsables du monument du Canada à Green Park, à Londres, en Angleterre. De plus, sur les deux plus grands sites, nous avons un programme de guides étudiants qui offre aux étudiants des universités canadiennes la possibilité de fournir des services d'interprétation au million de visiteurs que nous recevons sur ces deux sites chaque année. Nous sommes également responsables, de concert avec d'autres ministères, du Monument commémoratif de guerre du Canada et de la Tombe du Soldat inconnu, ici à Ottawa, ainsi que des sept livres du souvenir qui se trouvent ici, dans la Chapelle du Souvenir, dans la Tour de la Paix³².

31 M. James Whitham (directeur général par intérim et vice-président, Société du Musée canadien des civilisations, Musée canadien de la guerre), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0950.

32 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 0935.

La connaissance historique des événements qui sont commémorés par ces constructions est une condition essentielle à leur plus grande appréciation. Ainsi, toutes les connaissances historiques acquises au moyen de livres ou de films reprennent vie avec une incomparable intensité lorsque la majesté d'un monument vient en stimuler la mémoire.

Le marquage des sépultures et l'entretien des cimetières sont deux des responsabilités les plus solennelles de ce programme. La responsabilité d'une grande partie de ce patrimoine incombe à la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth à qui le Canada fournit 10 % de son budget. En vertu de sa charte de 1917, la Commission est responsable des 110 000 morts canadiens des deux grands conflits mondiaux qui sont enterrés dans 73 pays, et dispersés dans quelques 6 500 cimetières.

Nos obligations consistent à marquer et entretenir les sépultures des membres des forces armées des pays du Commonwealth qui sont morts au cours des deux guerres mondiales, à ériger et entretenir des monuments commémoratifs dédiés à ceux qui n'ont pas de sépulture connue et à tenir des archives et des registres. Les coûts sont partagés entre les gouvernements participants, soit ceux de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni, en proportion du nombre de leurs sépultures de guerre.

[...]Le travail de la Commission est fondé sur les quelques principes fondamentaux suivants. Chaque mort doit avoir son nom inscrit sur la stèle érigée sur sa tombe, ou sur un monument; les stèles et les monuments doivent être dressés en permanence; les stèles doivent être uniformes; aucune distinction ne doit être faite en raison du rang civil ou militaire, de la race ou des croyances³³.

En vertu d'une entente séparée avec le Canada et qui ne fait pas partie de son mandat tel que défini dans sa charte, c'est la Commission qui se charge de l'entretien courant des sites de Vimy et de Beaumont-Hamel, des sépultures canadiennes de la Guerre des Boers, ainsi que de toute une série de services qui sont rendus pour le compte du gouvernement du Canada. Étant donné sa connaissance intime des sites de sépulture, la commission aide régulièrement ACC ou d'autres organisations dans le cadre de recherches historiques particulières. Elle publie un grand nombre de documents et diffuse des informations sur son site web à cet effet.

Les membres du Comité partagent entièrement le point de vue exprimé par les représentants de la Légion royale canadienne à l'effet que « les mémoriaux et les célébrations aux cénotaphes constituent une importante facette de tout programme commémoratif. Ils renforcent le sentiment d'unité nationale, permettent de souligner les vies perdues et constituent un rappel visuel de notre devoir de mémoire. Ils permettent à tous les citoyens de souligner les sacrifices et l'engagement qui font partie de notre histoire collective³⁴. »

33 M. Bradley Hall (secrétaire général, Agence canadienne de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 3 novembre 2011, 0915.

34 M. Brad White (secrétaire national, Direction nationale, Légion royale canadienne), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 6 octobre 2011, 0850.

Les signes visibles de la commémoration viennent en appui aux activités de sensibilisation. Ils visent à préserver et à entretenir un acquis et il a semblé aux membres du Comité que cette responsabilité était remplie avec un admirable dévouement par les représentants d'ACC et les organisations avec qui collabore le Ministère.

Le seul élément auquel il est apparu que de nouvelles initiatives pourraient être constructives est dans l'amélioration de l'expérience vécue par les visiteurs de sites majeurs en Europe, en particulier ceux consacrés à la Première Guerre mondiale. Les relations entre le Canada et l'Europe se nouent fréquemment par référence à la reconnaissance de beaucoup d'Européens pour la générosité dont les Canadiens ont fait preuve en traversant l'Atlantique pour sauvegarder une liberté dont ils se jugeaient solidaires. Les sites commémoratifs canadiens en Europe sont la concrétisation de cette solidarité et les services qui sont offerts aux visiteurs y ont été limités, de manière à laisser une grande place au recueillement. Des représentants d'Anciens Combattants Canada sont venus dire au Comité qu'il était peut-être temps d'améliorer l'expérience vécue par les visiteurs afin de l'adapter aux nouvelles générations pour lesquelles le souvenir de ces événements est plus diffus.

Je pense qu'il serait intéressant de faire quelque chose qui viendrait appuyer nos activités à l'étranger. Comme je l'ai dit plus tôt, le Monument commémoratif du Canada à Vimy ainsi que le Mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel reçoivent chaque année un million de visiteurs. C'est un moyen extraordinaire de promouvoir le Canada en Europe. Si nous pouvions trouver un moyen d'améliorer les programmes et les activités offerts à ces deux monuments en améliorant, par exemple, les services offerts aux visiteurs, ce serait un progrès considérable dont nous pourrions tirer profit³⁵.

Reconnaissant les avantages potentiels et les coûts relativement modestes de telles initiatives, le comité recommande :

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada étudie les meilleurs moyens d'améliorer l'expérience des visiteurs et les services qui leur sont offerts sur les principaux sites commémoratifs canadiens en Europe, en collaboration avec des organismes comme la Fondation Vimy.

4. Le programme de funérailles et d'inhumation

Ce programme est financé par ACC et administré par le Fonds du Souvenir. En 2010-2011, le ministère a versé une contribution de 9,3 millions de dollars dans le cadre de cet accord de contribution. Les critères d'administration sont régis par le *Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants*. La famille d'un vétérane peut obtenir un soutien financier couvrant les dépenses admissibles dont le détail est donné dans le règlement.

La famille de tout vétérane dont le décès est attribuable aux conséquences de son service a droit à ces allocations, peu importe la valeur de ses actifs au moment du décès.

35 M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 4 octobre 2011, 0950.

Pour les familles des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale et de la Guerre de Corée qui sont décédés de causes non attribuables à leur service, ces allocations sont versées si les actifs de la famille sont insuffisants pour assurer des services convenables. Finalement, pour les familles des vétérans ayant participé à des opérations après la Guerre de Corée, les actifs doivent être insuffisants et ils doivent déjà recevoir un soutien financier d'ACC pour un problème de santé lié à leur service.

Dans le cas où il existe un conjoint survivant et des enfants à charge, la famille doit démontrer des actifs nets inférieurs à 12 015 \$, plus 700 \$ par enfant à charge. Sont exclus de ces actifs, la résidence familiale et ses meubles, ainsi que la voiture. Si le vétéran n'a pas de conjoint survivant ou d'enfants à charge, sa succession a droit à ces avantages si la valeur nette des actifs est inférieure à zéro, et ce, sans exclure la résidence, les meubles et la voiture.

Trois problèmes ont été soulevés face à ce programme : les critères d'admissibilité, le calcul de la valeur des actifs et les montants maximaux des dépenses admissibles.

En ce qui concerne les critères d'admissibilité, certains membres du Comité se sont demandé pourquoi les critères étaient moins restrictifs pour les vétérans de la Deuxième Guerre mondiale et de la Guerre de Corée. La réponse est que les Canadiens contribuent déjà à garantir un niveau de revenu convenable aux vétérans par l'entremise de la pension de retraite des Forces canadiennes. Pour les vétérans qui ne sont pas demeurés suffisamment longtemps au sein des Forces pour bénéficier de cette pension, entre huit et dix ans selon le cas, seul ceux qui souffrent d'une maladie ou d'une blessure liée à leur service ont droit aux avantages du programme de funérailles et d'inhumation. Autrement dit, le gouvernement du Canada a jugé que le privilège d'un tel programme ne devait être accordé qu'en cas de blessure ou de maladie, ou après un service militaire suffisamment long pour donner droit à une pension. Évidemment, en fonction de ces critères, le nombre des vétérans d'après la Guerre de Corée dont les familles pourront se prévaloir du programme sera très petit.

La question de l'élargissement des critères d'admissibilité est une question difficile qui exige une réflexion de fond sur l'étendue des obligations tant morales que financières du gouvernement du Canada envers ceux et celles qui, à un moment de leur vie, ont porté l'uniforme. Est-ce que le seul fait d'avoir porté l'uniforme est suffisant pour donner accès aux mêmes avantages que ceux dont bénéficient les vétérans qui sont morts en service ? Il s'agit là, au fond, de la même question que celle qui sous-tend la demande fréquemment évoquée d'étendre à l'ensemble des vétérans l'accès aux soins de longue durée présentement réservé aux vétérans de guerre. Le fait d'avoir porté l'uniforme, que ce soit pendant un an ou pendant trente ans, suffit-il à donner droit dans un âge avancé à des soins de longue durée auxquels les autres Canadiens n'ont pas accès ?

Le représentant du Fonds du Souvenir croit que oui :

Depuis plus d'une décennie, le Fonds du Souvenir a exhorté le ministère à offrir le programme aux vétérans de l'ère moderne, au même titre qu'il est offert aux anciens combattants traditionnels. Malheureusement, les gouvernements du Canada pendant cette période n'ont pas donné suite à cette requête, en dépit des revendications de toutes les associations d'anciens combattants³⁶.

Le représentant du gouvernement britannique est d'un autre avis et a très clairement indiqué que les vétérans ne jouissaient d'aucun privilège en ce qui touchait l'accès aux services sociaux offerts par l'État. Le Canada, après la Guerre de Corée, a choisi une voie mitoyenne qui donne certains privilèges à certains vétérans en certaines circonstances. Cette question est donc fondamentale et très difficile à résoudre. Mais surtout, elle dépasse de loin le cadre d'une réflexion sur les activités de commémoration.

La question du calcul de la valeur des actifs semble plus simple à résoudre puisqu'elle est liée au fait que le montant de 12 015 \$ n'a pas été indexé depuis 1995 :

En 1995, l'exemption de droits de succession est passée de 24 030 \$ à 12 015 \$, baisse instaurée afin de redonner au programme son intention d'origine, c'est-à-dire fournir une inhumation à ceux qui ne peuvent se le permettre. À ce moment, le montant révisé de 12 015 \$ de l'exemption de droits de succession s'approchait des mesures de faible revenu (pour une personne seule avant les taxes) qui s'élevaient à 12 178 \$³⁷.

En supposant que ce montant déterminait un seuil minimal de pauvreté en-dessous duquel une aide devient appropriée, il paraîtrait approprié d'adopter un mécanisme d'indexation automatique qui refléterait la valeur relative de ce même seuil minimal au fil des ans.

Finalement, la question du détail des frais admissibles semble mettre en évidence un élément de rigidité inutilement complexe dans le cadre d'un processus où les familles sont déjà aux prises avec d'énormes difficultés. Est-il nécessaire de détailler chaque dépense admissible comme le fait le Règlement ? Est-il, par exemple, nécessaire de préciser que les frais admissibles sont de 200 \$ pour une « fausse bière dégradable », mais de 570 \$ pour une « fausse bière non dégradable », en raison des restrictions qui peuvent exister dans la réglementation municipale des cimetières³⁸? La somme maximale des frais admissibles s'élève à 4 955 \$, plus un montant moyen de 2 000\$ pour une parcelle et son entretien, et n'a pas non plus été indexée depuis 2005. De plus, certains éléments ne sont pas inclus : « Ce que le Programme de funérailles et d'inhumation d'ACC ne couvre pas, ce sont les

36 Lieutenant-général (à la retraite) Louis Cuppens (président national sortant, Fonds du Souvenir), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 17 novembre 2011, 0850.

37 Anciens Combattants Canada, *Évaluation du Programme de funérailles et d'inhumation*, janvier 2009, section 5.1.3., <http://www.veterans.gc.ca/fra/ministere/rapports/verification/funerailles-2009>

38 Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants, article 3. (2) (v) et (vi).

notices nécrologiques et les avis de décès, les services du clergé, les fleurs et même le drapeau canadien³⁹. »

Face à ce qui semble être un irritant inutile dans un programme, « Le Canada se souvient » qui, dans l'ensemble, ne reçoit que des éloges, le Comité recommande :

Recommandation 6

Que le ministère des Anciens combattants, en collaboration avec le Fonds du Souvenir, le Bureau de l'Ombudsman des vétérans et les associations de vétérans, envisage d'amender le *Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants* de manière à :

- **étendre les critères d'admissibilité;**
- **assurer l'augmentation raisonnable et l'indexation annuelle de la déduction entrant dans le calcul de la valeur nette des actifs;**
- **remplacer la liste des montants maximaux pour les dépenses admissibles par une somme forfaitaire dont le montant serait augmenté de manière raisonnable, et indexé sur une base annuelle.**

³⁹ Lieutenant-général (à la retraite) Louis Cuppens (président national sortant, Fonds du Souvenir), *Témoignages*, Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes, 17 novembre 2011, 0855.

CONCLUSION

S'il existe un secteur d'activités du gouvernement du Canada qui a connu son lot de changements au cours des dernières années, c'est bien celui des anciens combattants. Ce fut donc un apaisement pour les membres du Comité de pouvoir constater que ce qui soutient le plus profondément les mutations de ce portefeuille complexe et chargé d'émotions est la solidarité et le sentiment de reconnaissance qui unissent l'ensemble des Canadiens et Canadiennes derrière le courage des vétérans de toutes les générations et des familles qui les accompagnent. Les membres de ce Comité ne peuvent donc que se faire l'écho de cette solidarité qui transgresse les lignes partisans et les différences régionales.

Au cours de cette étude, les membres du Comité ont été particulièrement heureux que ce soit chez les jeunes que le soutien envers les vétérans se renouvelle avec le plus de vigueur. Cet engouement va au-delà de la solidarité de génération envers les vétérans des conflits plus récents puisqu'il se manifeste très nettement pour la commémoration des événements de la Première Guerre mondiale, comme en témoigneront les milliers d'étudiants du secondaire qui se rendront à Vimy en avril prochain.

Cet engouement de la jeunesse a toutefois permis d'identifier certaines lacunes qui persistent dans la reconnaissance publique de certains événements ou de certains groupes de vétérans. C'est pourquoi nous souhaitons rappeler le sacrifice souvent oublié des vétérans de la Guerre des Boers, la contribution des Noirs à l'histoire militaire du Canada, ainsi que celle des vétérans des missions de maintien de la paix de l'ONU et de l'OTAN.

Ces oublis particuliers peuvent peut-être cacher une lacune plus profonde qui est celle de la connaissance qu'ont les Canadiens et les Canadiennes de leur histoire en général, de leur histoire militaire en particulier. Face à cela, nous désirons saluer le dévouement extraordinaire des personnes qui sont derrière des organisations comme la Fondation Vimy, le Musée canadien de la Guerre, le Centre Juno Beach et l'Institut Historica-Dominion, et dont les activités contribuent jour après jour à combler cette lacune.

Finalement, le seul élément parmi l'ensemble des activités de commémoration d'Anciens Combattants Canada qui mérite d'être revu est le programme de funérailles et d'inhumation. Les critères d'admissibilité sont trop restrictifs, la valeur des actifs nets permettant de déterminer l'éligibilité n'ont pas été indexés depuis 1995, les montants maximaux pour les dépenses admissibles ne reflètent pas les coûts réels et laissent peu de souplesse aux familles qui doivent prendre les décisions. Les membres du Comité sont confiants que le gouvernement du Canada saura trouver une solution raisonnable à ces irritants qui font ombrage à l'excellence de son programme de commémoration.

Les membres du Comité ont été enchantés de constater la vigueur et la variété des initiatives visant à honorer le service de nos vétérans. Ils désirent souligner le travail remarquable et le dévouement des personnes qui s'y consacrent : les employés d'Anciens Combattants Canada, ceux des organisations publiques affiliées, des groupes communautaires et des entreprises privées, les milliers de bénévoles qui les appuient, l'ensemble des Canadiens et Canadiennes qui participent, en public ou dans la solitude, à ces activités, et, bien sûr, les vétérans et leur famille, qui sont l'âme de ces activités. Ce sont eux qui continuent à donner son sens le plus profond au privilège de vivre dans un pays de liberté.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 :

Que le gouvernement du Canada reconnaisse publiquement le rôle important qu'a joué la Première Guerre Mondiale dans le développement de l'identité canadienne, et que le gouvernement envisage de mettre sur pied un comité aviseur afin d'assurer la commémoration adéquate du centenaire de cet événement.

Recommandation 2 :

Que le gouvernement du Canada envisage de souligner par une commémoration publique officielle le 110^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre des Boers.

Recommandation 3 :

Que le gouvernement du Canada envisage l'érection d'un buste de William Hall au Monument aux Valeureux à Ottawa afin de commémorer la contribution des Noirs à l'histoire militaire du Canada.

Recommandation 4 :

Que le gouvernement du Canada continue de soutenir les efforts déployés par le Musée de la Guerre, le Centre Juno Beach, la Fondation Vimy et l'Institut Historica-Dominion, pour faire profiter à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes de la richesse de ses expositions, recherches et publications, de manière à leur offrir une occasion de mieux connaître l'histoire militaire canadienne.

Recommandation 5 :

Que le gouvernement du Canada étudie les meilleurs moyens d'améliorer l'expérience des visiteurs et les services qui leur sont offerts sur les principaux sites commémoratifs canadiens en Europe, en collaboration avec des organismes comme la Fondation Vimy.

Recommandation 6 :

Que le ministère des Anciens combattants, en collaboration avec le Fonds du Souvenir, le Bureau de l'Ombudsman des vétérans et les associations de vétérans, envisage d'amender le *Règlement de 2005 sur les sépultures des anciens combattants* de manière à :

- étendre les critères d'admissibilité;
- assurer l'augmentation raisonnable et l'indexation annuelle de la déduction entrant dans le calcul de la valeur nette des actifs;
- remplacer la liste des montants maximaux pour les dépenses admissibles par une somme forfaitaire dont le montant serait augmenté de manière raisonnable, et indexé sur une base annuelle.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Séance
À titre personnel	2011/10/04	4
Don Meredith, sénateur		
Ministère des Anciens Combattants		
Peter Mills, directeur, Canada se souvient		
Derek Sullivan, directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient		
Légion royale canadienne	2011/10/06	5
Steven Clark, directeur de l'administration, Directeur de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir		
Brad White, secrétaire national, Direction nationale		
Musée canadien de la guerre		
Yasmine Mingay, gestionnaire, Communications		
James Whitham, directeur général par intérim et vice- président, Société du Musée canadien des civilisations		
Association du Centre Juno Beach	2011/10/20	6
Kevin Eyre, administrateur adjoint		
Susan Mousseau, administratrice		
EF Voyages culturels Canada		
Greg Owen, vice-président, Affaires publiques et Événements nationaux		
David Robinson, coordonnateur national des voyages étudiants		
Fondation Vimy		
David Houghton, président		
Ligue des cadets de l'Armée du Canada		
Terence Whitty, directeur exécutif		
Agence canadienne de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	2011/11/03	9
Bradley Hall, secrétaire général		
Haut-commissariat de Grande-Bretagne		
Barry Le Grys, conseiller en défense		

Organismes et individus	Date	Séance
Ligue des cadets de l'Armée du Canada Terence Whitty, directeur exécutif	2011/11/03	9
Association du Centre Juno Beach Susan Mousseau, administratrice	2011/11/15	10
EF Voyages culturels Canada Greg Owen, vice-président, Affaires publiques et Événements nationaux David Robinson, coordonnateur national des voyages étudiants		
Fondation Vimy David Houghton, président		
Fonds du Souvenir Louis Cuppens, président national sortant	2011/11/17	11
Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique Andrew Nellestyn, coproducteur, La série documentaire, Les Vétérans		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Agence canadienne de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Association du Centre Juno Beach

Haut-commissariat pour l'Australie

Légion royale canadienne

Ligue des cadets de l'Armée du Canada

Meredith, Don (sénateur)

Musée canadien de la guerre

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([séances n^{os} 4, 5, 6, 9, 10, 11, 16 et 17](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

Greg Kerr, député